

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'Église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Société d'une messe. — IV Union Saint-Jean. — V Le Canada catholique et l'épiscopat portugais. — VI M. le chanoine Lussier. — VII M. l'abbé Jean-Baptiste Morin. — VIII Le catholicisme au Canada. — IX Une mise au point. — X Apostolat de la prière.

AU PRONE

Le dimanche, 21 janvier

On annonce :

La neuvaine de la Purification le 24 ou le 26 (1).

En quelques églises, la solennité anticipée (au 28) de la Purification (bénédictio des cierges non anticipée).

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 21 janvier

Fête de la Ste Famille, **double de 2e cl.**; mém. de Ste Agnès et du 3e dim. après l'Épiph.; préf. de Noël; dernier Ev. du dim. — Aux Iles vêpres, mém. 1o des Ss. Vincent et Anastase, 2o de Ste Agnès, 3o du dim.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 28 janvier

Dans les églises paroissiales qui doivent faire la solennité de leur titulaire le 4 février, l'on doit anticiper en ce jour celle de la Puri-

(2) En faisant cette neuvaine, même privéement, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine, ou l'un des huit jours suivants (du 24 janvier au 1er février pour la fête, ou du 26 janvier au 11 février pour la solennité).

fiication de la sainte Vierge, excepté là où le mystère de la Purification est le titulaire (Repentigny); on y fera le 4, l'aspersion et la bénédiction des cierges avec la couleur violette, et l'on y chantera ensuite la messe du titulaire, avec la couleur requise.

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 24 janvier, saint Timothée.

Diocèse de Sherbrooke.—Du 27 janvier, saint Julien (Wolfstown)

Diocèse de Valleyfield.— Du 24 janvier, saint Timothée; du 26, saint Polycarpe; du 27, saint Jean-Chrysostôme.

Diocèse de Pembroke. — Du 27 janvier, saint Jean-Chrysostôme (Arnprior).

Diocèse de Joliette. — Du 25 janvier, saint Paul (de Joliette).

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	16 janvier.	— Couvent de la Côte-des-Neiges.
Jeudi,	18 "	— Mont Sainte-Marie.
Samedi,	20 "	— Sainte-Elisabeth.
Lundi,	22 "	— Sault-au-Récollet.

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 8 janvier 1912.

M. l'abbé John Patrick Kiernan, ancien curé de Saint-Michel, décédé à l'Hôpital Saint-Joseph, Victoria, C. A., était membre de la **SOCIETE D'UNE MESSE.**

ADÉLARD HARBOUR, ptre,
Chancelier.

UNION SAINT-JEAN

Archevêché de Montréal, 9 janvier 1912.

M. l'abbé J.-P. Kiernan, décédé à Victoria, Vancouver, était membre de l'**UNION SAINT-JEAN, Section d'une Messe.**

G. DAUTH, ch.,
Secrétaire de l'Union Saint-Jean.

LE CANADA CATHOLIQUE ET L'ÉPISCOPAT PORTUGAIS

L'*ACTION SOCIALE* de Québec nous apporte le texte de la correspondance échangée entre Mgr l'archevêque de Québec, au nom de ses collègues les archevêques du Canada, et le patriarche de Lisbonne, parlant au nom de tous les évêques de la Lusitanie. Ces documents trouvent tous naturellement leur place dans la collection de la *Semaine religieuse*.

Lors du sacre de Mgr Mathieu, nos archevêques, réunis à Québec, avaient donc chargé leur doyen, le vénéré Mgr Bégin d'adresser à l'épiscopat si éprouvé du Portugal une lettre de sympathie et d'encouragement. Voici *in-extenso* cet admirable document.

Aux Illustrissimes et Révérendissimes Seigneurs les Archevêques et Evêques du Portugal.

Révérendissimes Seigneurs et Frères en Jésus-Christ,

A l'occasion des graves et douloureux événements qui se déroulent depuis quelques temps en votre cher pays, les archevêques de la puissance du Canada, mus par un sentiment de fraternelle charité, croient devoir offrir à Vos Grandeurs l'unanime expression de leur profonde tristesse et le témoignage public de leur cordiale sympathie.

Nous ne pouvons, sans émotion et sans une légitime indignation, suivre, quoique à distance, les péripéties du drame odieux dont le Portugal est en ce moment le théâtre et qui a pour but manifeste l'amoindrissement, disons mieux, l'anéantissement de l'esprit et de la vie catholique parmi les populations confiées à votre garde.

C'est une guerre ouverte déclarée à l'Eglise notre Mère, dans une contrée que cette Eglise, continuatrice de l'oeuvre du Christ, a comblée de ses bienfaits.

Ne semble-t-il pas vraiment que cette immense conjuration

s'organise pour ravir au Dieu Rédempteur tous les peuples qu'il a rachetés de son sang et qu'il a conquis par sa grâce ?

Que d'injustices commises et que d'iniquités accumulées, en l'espace de quelques mois, par les sectes sur la seule contrée du Portugal !

L'Eglise séparée de l'Etat, les fondations pieuses violées, les biens ecclésiastiques confisqués, les religieux expulsés d'un territoire fécondé par leurs sueurs et d'institutions illustrées par leur science, le divorce introduit dans la législation civile, Dieu, banni de l'école, l'autorité religieuse molestée et paralysée dans son oeuvre, la porte ouverte au schisme, voilà certes de quoi faire gémir et de quoi consterner les hommes vraiment apostoliques sous les yeux de qui ces faits lamentables se produisent.

Nous comprenons, vénérés Frères en Jésus-Christ, votre anxiété pleine d'angoisse, et nous la partageons. Vos douleurs sont nos douleurs. Chaque coup qui vous est porté, à vous, et à vos oeuvres, par des mains ingrates et sacrilèges, retentit douloureusement dans nos coeurs. L'unité de la sainte Eglise catholique n'est pas seulement une doctrine, elle établit entre tous les membres de sa hiérarchie, et entre tous les peuples croyants où cette hiérarchie se déploie, des liens de la plus forte et de la plus noble solidarité, elle crée l'union, la communion des âmes. C'est toujours le *cor unum* et l'*anima una* des temps évangéliques.

Voilà pourquoi, dans cette persécution malheureuse, nous souffrons avec vous et avec vous nous nous sentons blessés dans nos convictions les plus chères et dans nos sentiments les plus sacrés.

Avec vous également nous déplorons de toute notre âme l'aveuglement inconcevable des instaurateurs du nouveau régime politique de votre pays.

Il paraît inexplicable que des hommes doués de raison et de sens commun, et apparemment soucieux de rendre leur patrie heureuse et prospère, puissent s'acharner avec une telle violence contre ce qui fait l'honneur et la grandeur d'une nation libre, et osent déclarer contre la religion auguste, établie sur la terre par le Fils même de Dieu, de pareilles tempêtes.

Avec tous les esprits droits, avec toutes les âmes loyales, avec les citoyens modérés et éclairés de toute race et de tout pays, nous protestons donc contre la situation inique faite à l'Eglise du Christ par le gouvernement actuel du Portugal. Nous flétrissons, comme elle le mérite, cette persécution injuste et indigne d'une nation civilisée.

D'autre part, Frères Vénérés, laissez-nous vous dire quelle

haute admiration nous inspire l'attitude si ferme, si courageuse, si épiscopale que vous avez tenue dès le début de cette crise et qui vous a valu les éloges si flatteurs du Vicaire de Jésus-Christ.

Et puisque désormais une lutte gigantesque s'impose à vos religieux efforts, nous tenons à vous assurer de la part que nous y prendrons par l'esprit et par le cœur, de notre sympathie sincère qui portera notre pensée vers la vôtre et des prières ferventes par lesquelles nous ne cesserons de demander au ciel le triomphe complet du droit sur votre belle terre portugaise.

Dans cette lutte nécessaire, l'exemple de nos Frères de France, si injustement traités eux-mêmes, mais si vaillants dans leurs revendications, vous sera sans doute d'un grand réconfort.

L'organisation des forces catholiques bien groupées, bien disciplinées, est aujourd'hui, avec la grâce divine, dans tout l'univers chrétien, le grand moyen de soutenir la cause de l'Eglise et de lui conquérir de précieuses sympathies.

Dieu est plus fort que Satan, la puissance du vrai et du bien doit finir par l'emporter sur celle de l'erreur et du mal. C'est notre ferme espoir qu'à la lueur sinistre de l'incendie qu'ils viennent d'allumer, vos persécuteurs, mieux instruits et mieux éclairés, comprendront dans quel abîme de malheurs ils ont précipité leur pays et quel devoir de restauration morale et religieuse leur incombe.

Dans cette pensée consolante, nous vous prions, révérendissimes Seigneurs et Frères en Jésus-Christ, d'agréer l'hommage cordial de nos vœux ardents de bonheur pour votre chère patrie et de notre fraternel dévouement pour vos personnes vénérées.

(Signé) † LOUIS-NAZAIRE, ARCH. DE QUÉBEC,
au nom des archevêques du Canada.

Voici maintenant la réponse, non moins noble, du patriarche de Lisbonne, qui vient, comme l'on sait, d'être banni de son pays.

A leurs vénérables Frères les Archevêques
de la Puissance du Canada,

Les évêques de la Lusitanie.

Votre lettre, en date du 14 novembre dernier, nous a apporté

grande force et consolation, à nous désolés par tant d'afflictions, accablés par tant de malheurs, témoins d'un désastre aussi universel que lamentable. Vos paroles respirant la sympathie et la charité fraternelle ont résonné à nos oreilles assourdis par le fracas de la tempête, comme une annonce d'espérance de la part de Dieu qui s'est fait notre refuge. Aussi, très honorés Frères, nous vous en remercions du fond du cœur.

L'Eglise, il est vrai, a souffert beaucoup de la part des lois et des ordonnances de cette république qui, depuis un an, s'est introduite chez nous, bien des tentatives ont été faites au détriment, bien plus, pour la destruction de la vie et des droits les plus sacrés de la religion catholique; mais grâce aux secours du Dieu tout-puissant, non seulement les évêques, mais encore la plus grande partie des prêtres et des fidèles ont donné l'exemple de la patience et du courage en endurant ces ordonnances si cruelles et inhumaines, qui ne visent à rien moins qu'à détruire les croyances, les coutumes les plus saintes les ministres des autels, et le culte de la religion catholique.

Cependant, les gages d'espérance ne nous font pas défaut. Si nous levons les yeux vers le Siège de Pierre, nous voyons le Très Saint Père qui se fait infirme avec ses fils infirmes, qui nous dirige par sa parole et nous reconforte par sa paternelle bénédiction; si nous regardons autour de nous les nations du monde catholique, voici que vous, Frères bien-aimés, (comme d'autres l'ont fait ailleurs) vous compatissez à notre mal, vous nous apportez soulagement et adressez pour nous au ciel des prières et des supplications.

Comme vous le dites avec raison, très honorés Frères, elle dure encore aujourd'hui cette union fraternelle qui, au temps des apôtres, fut la gloire de cette première société de chrétiens: "Et ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme". Ainsi se réalise ce que notre Maître et Sauveur a voulu que prêchât l'Apôtre. Bien que séparés par le pays et le langage, " nous ne faisons qu'un seul corps dans le Christ et, chacun en particulier, nous sommes membres les uns des autres". (Épître aux Romains, VII, 5.)

La foi languit chez nous, mais elle n'est pas éteinte. Nous croyons que l'arbre de la religion n'est pas desséché ni infructueux. " Un arbre a de l'espérance; coupé, il peut verdier encore, il produit encore des rejetons". (Job. XIV, 7.)

Forts de cet espoir et pleins de la consolation intime que nous apporte votre lettre précieuse, nous vous remercions du fond du cœur, Vénérables Frères de la Puissance du Canada,

et vous assurons que notre âme vous est attachée par la plus entière reconnaissance.

Donné à Lisbonne, le deuxième jour de décembre, l'an du Christ 1911.

ANTOINE, *Patriarche de Lisbonne*,
 en son propre nom et en celui de tous les évêques
 de la Lusitanie.

M. LE CHANOINE LUSSIER

DE l'ancien chapitre de Montréal, dont les derniers titulaires furent nommés le 1er mars 1878, il ne reste plus qu'un seul survivant, M. le chanoine Lesage, naguère curé de Chambly, et maintenant en retraite à l'Assomption. Après Mgr Bourget et Mgr Fabre, après MM. Moreau, Dufresne, Lamarche, Mongeau, Hicks, Moreau et Leblanc, M. Lussier, qui fut longtemps curé de Beauharnois, et qui y vivait retiré depuis six ou sept ans, vient de partir, lui aussi, à 76 ans, pour le grand et toujours mystérieux voyage de l'éternité.

Nous devons à la mémoire de ce prêtre distingué autre chose qu'un banal éloge. Il fut trop mêlé à la vie du diocèse et même à l'administration diocésaine de Montréal pour que sa fin, hélas attendue, ne soit pas pour nous un véritable deuil. Trop jeune pour l'avoir vu à l'oeuvre ici, l'ayant peu connu personnellement, nous ne pouvons en parler que d'après des notes, qu'on a bien voulu nous remettre.

Ces prêtres d'il y a trente ans, que l'épreuve trouva au poste, au début de l'épiscopat de feu Mgr Fabre, ont eu bien du mérite. Ils traversèrent des jours pénibles. Dans le lointain, leurs physionomies nous apparaissent à travers je ne sais quel voile de tristesse. Le grand Mgr Bourget, à plus de 80

ans, parcourant en mendiant son vaste diocèse, domine tout ce groupe et lui donne comme une mélancolique majesté. Comme lui, le saint évêque, ses collaborateurs immédiats ont beaucoup travaillé et beaucoup souffert. Quelle que soit la part de l'humaine faiblesse, le malheur est une auréole qui, à distance, nimbe superbement les fronts.

M. Lussier était resté très fidèle aux idées de Mgr Bourget et aux souvenirs de sa jeunesse sacerdotale. Mais aussi, quels beaux souvenirs !

Protégé de l'ancien curé Thomas Pepin, de Boucherville, après ses études à Saint-Hyacinthe et sa cléricature au Séminaire de la Montagne (comme on disait jadis), une fois devenu prêtre (2 septembre 1860), et ayant fait quelques mois (1860-1862) de vicariat à Laprairie, il passa six ans environ chez son vénéré protecteur, le curé Pepin de Boucherville. En février 1868, avec le premier détachement des zouaves canadiens, il partait pour Rome. Il allait y étudier le droit canonique, et de fait il prit sa licence et son doctorat à l'*Apollinaire*. Mais il est permis de croire que le mouvement des zouaves ne fut pas étranger à sa décision. Prêtre, il ne pouvait pas prendre le fusil ! D'autre part, les aumôniers étaient nommés. Il partit pour étudier. C'était encore un moyen de suivre les zouaves. Aussi bien, fait docteur en droit canonique le 17 août 1870, on le voit, le 20 septembre suivant, assister à la prise de Rome, en qualité de suppléant de M. Edouard Moreau, l'aumônier régulier, à ce moment absent. Entre temps, il avait fait un voyage en Terre Sainte avec l'ancien curé de Saint-Hugues, M. Archambeault, et feu M. Primeau, qui fut curé de Boucherville. De sorte que, quand il revint au Canada (avec l'abbé Colomneri) en 1871, il était pour la vie muni de riches souvenirs.

Il fut d'abord desservant de Boucherville, où il devait fer-

mer les yeux à son protecteur toujours aimé, M. Pepin (29 décembre 1875) après avoir célébré ses noces d'or (8 octobre 1874). En janvier 1876, M. Lussier était appelé à l'évêché—aujourd'hui l'archevêché de Montréal. Le 1er mars 1878, en même temps que M. Lesage, il était fait chanoine. Le 16 du même mois, il était nommé chancelier. Un an plus tard, le 18 juin 1879, il devenait desservant, puis, le 21 mai 1880, curé de Saint-Henri-des-Tanneries (Montréal). En 1882 (28 août) Mgr Fabre le nommait curé de Contrecoeur. Enfin, en 1886 (30 octobre) M. le chanoine Lussier devenait curé de Beauharnois. Pendant dix-huit ans, il administra cette belle paroisse, éteignit la dette de la fabrique, bâtit un hospice et un couvent. Sentant ses forces décliner, en 1904 le 30 octobre, il prenait sa retraite à l'hospice Saint-Joseph. C'est à Beauharnois qu'il voulait mourir et qu'il est mort. En un mot, c'est comme curé de Beauharnois qu'il entre dans l'histoire.

“ Dieu a été si bon pour moi—avait-il coutume de dire — que je ne serai jamais trop bon pour les autres ”. Belle maxime en vérité, qui est bien dans la note évangélique. Aussi, M. le chanoine Lussier s'est-il constamment fait remarquer par son zèle pour les pauvres, les orphelins, les malades, ceux qui souffrent en un mot. On ne frappait jamais en vain à la porte de sa maison, et non plus à celle de son coeur. Son talent d'administrateur était reconnu et apprécié par tous, par ses supérieurs et par ses administrés. Il voulut faire ses oeuvres de son vivant, et il les fit avec prudence. “ J'aimerai tellement mes paroissiens — disait-il à Saint-Henri, dans un sermon resté fameux — qu'ils finiront par m'accorder tout ce que je leur demanderai ”. Ce fut partout pour M. Lussier le secret de bien des succès. Plutôt timide par nature, il parlait pourtant avec aisance et avec force. Il savait persuader et convaincre.

Mgr Emard qui l'avait administré le 13 décembre, chanta son service le 28 et prononça l'oraison funèbre. Monseigneur parla de l'aimable simplicité du regretté défunt, de sa charité, de sa grande piété. Mgr Aubry, vicaire-général de Valleyfield, M. le chanoine Lesage, ancien curé de Chambly, M. l'abbé Dubreuil, procureur de Saint-Hyacinthe, et plusieurs prêtres, enfants de Beauharnois, assistaient Mgr l'évêque à l'autel. Mgr Roy, vicaire-général de Montréal, Mgr Allard, curé de Sainte-Martine, une cinquantaine de prêtres et la paroisse tout entière assistaient aux funérailles qui furent très imposantes.

M. le chanoine Lussier était né le 20 octobre 1835. Il est mort le 24 décembre 1911. Ordonné prêtre le 2 septembre 1860, il fêta, en 1910, chez son successeur, M. l'abbé Théodule Nepveu, au presbytère de Beauharnois, ses noces d'or sacerdotales. Déjà malade, il sentait bien que c'était là le commencement de la fin. Mais très noblement il acceptait la mort, comme il avait accepté les épreuves de la vie. Heureux devant Dieu ceux qui savent ainsi vieillir ! Car, la preuve est faite depuis longtemps, ils savent aussi, ceux-là, mourir ! Et, apprendre à bien mourir, n'est-ce pas, à tout compter, la plus importante leçon de la vie ?

Les restes mortels du regretté curé de Beauharnois ont été inhumés, selon son désir, dans le cimetière paroissial, et dans le terrain des prêtres, près de la 14^e station du chemin de la croix. Ne vous semble-t-il pas qu'il y ait, dans ce désir ou dans ce geste, toute une prière et toute une leçon ?

M. L'ABBE JEAN-BAPTISTE MORIN



Le samedi, 22 décembre, à l'hôpital de Saint-Eusèbe à Joliette, après une maladie de plusieurs mois, s'éteignait doucement dans le Seigneur un prêtre dont le nom vivra dans l'histoire de la colonisation de notre pays, M. le curé Jean-Baptiste Morin. D'une nature très vive et très impressionnable, M. l'abbé Morin a beaucoup travaillé et il a beaucoup souffert. Il n'avait encore que cinquante-neuf ans, et sa vie déjà avait été fort remplie.

Aux jours de sa jeunesse sacerdotale, il fut plusieurs années procureur et préfet des études au collège commercial de Varennes. Son dévouement à toute épreuve lui garda de ce temps, pour toujours, des amitiés dont il était fier et qui l'honoraient.

Pendant quelques mois vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Montréal, sous la direction de M. le curé Magloire Auclair, qui l'a précédé de dix jours dans la tombe, il resta attaché toute sa vie à cette paroisse et à son curé. Devenu missionnaire-colonisateur de l'Alberta pour une dizaine d'années, quand les besoins de ses courses apostoliques le ramenaient à Montréal, il logeait toujours chez l'hospitalier curé de Saint-Jean-Baptiste. Doués très différemment, ces deux hommes d'action s'entendaient par leur grand coeur. Que de projets plus audacieux les uns que les autres ils ont ensemble arrêtés! Que de longues conversations ils ont échangées, où le progrès des oeuvres vives du ministère des villes et de l'apostolat de l'Ouest était fructueusement discuté! La vie du prêtre vraiment actif peut ne pas connaître l'éclat des grandes tribunes ni le rayonnement de la cellule du savant. Elle n'en reste pas moins pleine de mérites aux yeux de Dieu, et aussi aux yeux des hommes qui savent voir.

Pendant son laborieux ministère de l'Ouest, M. Morin a

conduit là-bas des centaines et des centaines de colons. Il a fondé des missions, des paroisses, une ville même, qui porte son nom : Morinville. Il s'est dépensé, largement, sans compter. Sa religion peut-être n'avait rien de tendre et ses manières étaient plutôt brusques, mais quel dévouement et, au fond, quel cœur !

La dernière décade de sa vie de prêtre, il la passa, dans le ministère pastoral, comme curé à Saint-Jean-de-Matha d'abord, puis enfin à Saint-Paul-de-Joliette, sa paroisse natale. Certes, il eut à cœur le bien de ses ouailles, mais il semblait à tous un peu dépaycé dans le calme ministère d'une cure de campagne. On aurait dit qu'il avait la nostalgie des longs voyages en chars et des vastes prairies de l'Ouest. A un évêque missionnaire, qui le visitait dans sa dernière maladie, il disait récemment : " Ah ! si j'étais plus jeune ! " Toutes ses ambitions légitimes et toute sa vie tiennent dans ce mot.

Retiré, les derniers mois de sa vie, au séminaire de Joliette, où il ne comptait que des amis, il a sanctifié ces jours par la souffrance. Du séminaire à l'hôpital (Saint-Eusèbe), et de l'hôpital au séminaire, il fit plus d'un voyage. La douleur le tenaillait, sans doute, elle exaspérait même un peu parfois sa nature si vive ; mais il défendait sa vie pied à pied. Car s'il était trop croyant pour ne pas se soumettre aux volontés de Dieu, il était trop vivant pour ne pas regretter la vie qui lui échappait.

Ses funérailles, qui ont eu lieu à Saint-Paul-de-Joliette, sous la présidence de Mgr Archambeault, le 26 décembre, ont été très belles. Parti de Joliette même, à 9 heures, le long et imposant cortège funèbre, de plus de cent cinquante voitures, arrivait à Saint-Paul vers les 10 heures. Je ne sais rien de plus expressif que ces longs défilés des funérailles à la campagne. Il y a là un hommage touchant à la majesté de la

mort. Outre les membres du clergé et ceux de la famille du regretté défunt, on peut dire que toute la paroisse de Saint-Paul s'était portée au devant de la dépouille mortelle de son ancien curé, qui était aussi par sa naissance l'un de ses enfants. De Joliette et de Saint-Jean-de-Matha, également, on était venu en nombre.

Mgr l'évêque de Joliette chanta lui-même le service, assisté de MM. les curés de Saint-Paul, de Saint-Jacques et de Saint-Jean-de-Matha, et des deux MM. Perrault, cousins du défunt. Une cinquantaine de prêtres assistaient au chœur. Avant l'absoute, Mgr Archambeault fit un très beau discours sur le rôle et l'action du prêtre en général, sur ceux surtout du curé qui a charge d'âmes, et enfin sur le mérite tout spécial de ces prêtres qui se dévouent, dans notre jeune pays, à l'oeuvre religieuse et patriotique de la colonisation. L'application, Monseigneur eut à peine besoin de l'indiquer, se faisait d'elle-même tout naturellement.

Enfin, on porta le cercueil au cimetière paroissial, où M. l'abbé Morin a voulu dormir son dernier sommeil, au milieu des siens, et près du saint et toujours regretté M. le curé Dupont.

Né à Saint-Paul-de-Joliette, le 13 mars 1852, feu M. Morin avait étudié à Rigaud et au grand-séminaire de Montréal. Prêtre le 10 août 1884, il fut successivement, ainsi que nous l'avons dit plus haut, procureur et préfet des études au collège de Varennes (1884-1890), vicaire à Saint-Jean-Baptiste (1890-1891), missionnaire-colonisateur de l'Alberta (1891-1900), curé de Saint-Jean-de-Matha (1900-1906), et enfin curé de Saint-Paul, sa paroisse natale (1906-1910). Il était retiré depuis un an passé au séminaire de Joliette.

LE CATHOLICISME AU CANADA

 N lit dans le *Pilot* de Boston les intéressants renseignements que voici :

“ Il y a deux cents ans la partie du Canada, appelée alors Nouvelle-France (et comprenant, de nos jours, le Bas-Canada avec ses provinces maritimes), avait une population de 180,000 habitants, dont 17,000 catholiques. Vingt ans après le nombre des catholiques était monté à 50,000.

“ En 1784, on comptait là 130,000 catholiques, la plupart Français avec beaucoup d'Écossais et d'Irlandais; la colonie comptait déjà 160 prêtres. Le commencement du XIXe siècle vit la fondation de missions catholiques dans les parties occidentales. Quelques-unes de ces missions, sous la direction de l'abbé Provencher, pénétrèrent jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

“ Les dernières statistiques montrent que de nos jours, le Dominion compte plus de 2,500,000 catholiques répartis dans les huit provinces de Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Kingston, Halifax, Saint-Boniface et Victoria. Il y a là plus de 3,500 prêtres, 33 évêchés; en outre trois vicariats apostoliques qui se trouvent sous la dépendance immédiate de la Propagande. Pleine liberté est laissée aux évêques pour l'établissement des églises et des paroisses dans leurs diocèses.

“ Les Sulpiciens sont dans cette contrée depuis 1657; ils possèdent deux grandes paroisses dans la province de Montréal, un Séminaire et une Ecole de philosophie avec près de mille étudiants.

“ Les Frères des Ecoles chrétiennes sont au nombre de 800 avec 60 maisons et écoles et enseignent à plus de 30,000 élèves.

“ D'autres Ordres et Congrégations sont établis fermement au Canada et jouissent d'une entière liberté pour s'y étendre et s'y développer. ”

UNE MISE AU POINT

Monsieur le Directeur de la *Semaine religieuse*.

Monsieur,

Un correspondant publiait naguère dans votre estimée *Semaine* une fantaisie sur l'Ordre franciscain, où les provinces et couvents de l'Ordre étaient comparés à d'imprenables Bastilles qu'un *motu proprio* de S. S. Pie X, venait de démanteler. C'est une conception d'ordre idéal; la critique historique n'y a aucune prise.

Autre est l'allégation contenue dans votre dernier numéro, où, à propos d'une statistique des Ordres religieux, les Frères Mineurs Conventuels sont qualifiés *Cordeliers*.

Cordelier est simplement le surnom français des Franciscains, comme Jacobin est celui des Frères Prêcheurs. Le nom remonterait au bon Sénéchal de Champagne, sire de Joinville, qui aurait dit, la première fois qu'il en vit: Quels sont ces frères *de Corde liés*. Le mot fit fortune. Le couvent que Saint-Louis bâtit pour les Franciscains, à Paris, au quartier latin, et dont il reste l'église dans l'enceinte de l'École de Médecine, s'appela le couvent des *Cordeliers*. Leur bibliothèque, que le bon Roi fonda et enrichit et qui devint célèbre, se nomma elle aussi la *Cordelière*.

Après la division officielle des Frères Mineurs en *Conventuels* et *Observants*, le nom et le couvent restèrent à ces derniers. De générique, le nom devenait spécifique, comme il arriva plus tard au nom de *Franciscain*.

Croyez-moi, Monsieur le Directeur,

Votre religieusement dévoué,

Fr. V., o. f. m.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale pour le mois de janvier 1912
approuvée et bénie par Pie X

LES ZELATEURS ET ZELATRICES DU COEUR DE JESUS

Offrande quotidienne pendant ce mois

Divin coeur de Jésus, je vous offre par le Coeur immaculé de Marie, les prières, les oeuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre en particulier pour que les zélateurs et zélatrices accomplissent de mieux en mieux leur devoir et soient de véritables apôtres du Coeur de Jésus.

Résolution apostolique : Prier pour que tous les Associés de l'Apostolat soient des chrétiens fervents et agissants qui contribuent à établir le règne de Dieu sur les âmes. *